



PROCEDURE ADAPTEE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Indre

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 223 600 016 00016

Ville : Châteauroux

Code Postal : 36020

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : service des Marchés

Adresse mail du contact : drtpc-smgp@indre.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 254083754/56

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : formulaire de candidature

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : formulaire de candidature

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : formulaire de candidature

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 09 juin 2023 à 17h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Critères d'attribution : prix : 60 points - valeur technique de l'offre : 40 points

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **COLLEGE « HONORE DE BALZAC » A ISSOUDUN – REFECTION DE SALLES DE CLASSE ET EXTENSION FOYER ELEVES – 2^e consultation lots 5 et 6 suite consultation infructueuse**

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : 36100 ISSOUDUN

La consultation comporte des tranches : Oui

Lot 5 : tranche ferme : foyer + annexe – tranche optionnelle : coursive PMR du foyer

Lot 6 : tranche ferme : sas R31-33 + foyer + annexe – tranche optionnelle : store annexe foyer + coursive PMR

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Section 5 : Lots

Marché alloti : oui

Les travaux sont décomposés en 2 lots définis ci-après :

Lot 5 : Maçonnerie : TF : 1 agrandissement de baie, 1 ouverture de porte – TO : Création d'une coursive sur 33 m²

Lot 6 : Métallerie – Menuiserie métallique : TF : 1 porte vitrée extérieure avec imposte fixe – TO : 15 ml de lisse garde corps, 12 stores toile intérieurs

Variantes non autorisées

Le délai d'exécution des travaux pour chaque lot est fixé à : Tranche ferme : 1 mois – Tranche optionnelle : 6 semaines en 2 phases sur 2 périodes discontinues superposées à la tranche ferme. La période de préparation est fixée à 21 jours pour la tranche ferme et à 15 jours pour la tranche optionnelle de chaque lot, et n'est comprise dans le délai d'exécution.

Section 6 : Informations complémentaires

Liste et descriptions succinctes des conditions :

- Lettre de candidature à compléter et à signer
- DC2 (Déclaration du candidat)
- Liste des moyens en personnel et techniques
- Références de travaux similaires de moins de 5 ans
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Conditions relatives au marché :

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours, après réception de la facture par la collectivité ou son représentant

Groupeement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupeement.

Délai de validité des offres : 120 jours

Retrait des dossiers et dépôt des offres : Uniquement par voie électronique : <http://www.achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 2 cours Bugeaud , 87000 Limoges,
tél. : 05-55-33-91-55 - télécopieur : 05-55-33-91-60.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)
- Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)
- Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
- Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).
- Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir
- Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale

Date d'envoi de l'avis à la publication : 15/05/2023